

Le Test d'accès au vaccin 2.0

Suivi des actions visant à améliorer l'accès équitable au vaccin

La pandémie de COVID-19 ne prendra pas fin avec un vaccin, mais quand tout le monde sur la planète y aura accès. Il est évident que tant que le virus ne sera pas maîtrisé sur l'ensemble de la planète, il continuera à muter, à franchir les frontières, à faire des ravages parmi les populations et à faire subir de lourds dégâts à l'économie mondiale.

- Il pourrait y avoir deux fois plus de décès liés au COVID-19 si les pays riches monopolisent les premières doses de vaccin - soit deux milliards de doses - au lieu de garantir qu'elles sont distribuées à l'échelle mondiale.
- L'accumulation de vaccins pourrait coûter jusqu'à 9,2 mille milliards de dollars à l'économie mondiale. Les pays riches devront supporter la moitié de ces coûts en raison des failles dans les chaînes d'approvisionnement et des chocs de demande.
- Chaque nouvelle infection constitue un risque que le virus mute. Il existe déjà plus de 4 000 variants du COVID-19, et certains - notamment les variants britannique et sud-africain - se révèlent plus contagieux.

Le Test d'accès au vaccin 2.0 évalue dans quelle mesure les pays du G20 et les entreprises pharmaceutiques améliorent l'accès équitable au vaccin contre le COVID-19. Nous avons mis à jour notre méthodologie en 2021 afin de mieux rendre compte des actions les plus urgentes à mettre en œuvre, en utilisant les indicateurs suivants :

Garantir une coopération mondiale

- en soutenant financièrement le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le COVID-19 (ACT-A)
- en adhérant au dispositif COVAX
- en utilisant son capital politique pour élargir l'accès mondial
- en montrant l'exemple par la publication de directives d'allocations nationales claires qui définissent la manière dont un vaccin sera distribué au niveau national, en priorisant les populations les plus vulnérables

Promouvoir un accès équitable

- en partageant les doses, de préférence par l'intermédiaire du dispositif COVAX

- en soutenant temporairement l'assouplissement de la propriété intellectuelle et des barrières commerciales afin de pouvoir produire des vaccins en temps utile, notamment en soutenant la dérogation aux accords ADPIC à l'OMC.
- en encourageant la participation au dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le COVID-19 (CTAP)
- en renonçant aux interdictions à l'export

Comment et pourquoi le test a-t-il été mis à jour en 2021 ?

La première version du Test d'accès au vaccin - lancée en septembre 2020 - évaluait dans quelle mesure les pays soutenaient le développement de vaccins contre le COVID-19 et préparaient le terrain afin de garantir une distribution équitable. Fin 2020, deux tendances majeures se sont détachées et ont montré que 2021 ouvrirait une nouvelle phase de réponse à la crise du COVID-19 :

1. plusieurs vaccins se sont avérés sûrs et efficaces lors d'essais cliniques, et leur utilisation a été approuvée. Cela signifie que le Test d'accès au vaccin doit évoluer afin de ne plus tenir compte de la possibilité que les vaccins soient rendus disponibles - et quand - mais en se concentrant davantage sur les actions à mettre en œuvre pour accélérer au plus vite l'offre et l'approvisionnement en vaccins efficaces.
2. Fin 2020, les pays riches avaient déjà monopolisé la majorité de l'offre de vaccins prévue pour l'année 2021. Les efforts déployés afin d'empêcher les nations d'accumuler des vaccins se sont révélés inefficaces. Par conséquent, le Test d'accès au vaccin doit mieux évaluer les mesures nécessaires afin d'atténuer les risques à venir liés à l'accumulation de vaccins.

Afin de mieux refléter ces changements et de mieux saisir cette réalité, le Test d'accès au vaccin a été mis à jour en 2021. Les principaux changements apportés à notre méthodologie sont les suivants :

- une approche davantage centrée sur les actions à fort impact : nous mettons en avant les politiques et actions menées qui permettent de faire progresser la coopération et l'accélération de la distribution de vaccins à l'échelle mondiale ;
- une échelle de notation plus large : nous notons les pays sur une échelle de 0 à 20 pour augmenter le poids (et les points possibles) selon différents indicateurs. Nous savons désormais quelles actions ont le plus d'impact pour élargir l'accès et nous voulons nous assurer que les notes attribuées reflètent cette réalité ;
- suppression des notes sur les accords bilatéraux : nous n'évaluons plus les accords bilatéraux relatifs aux vaccins et ces notes ne rentreront plus en compte dans le calcul de l'évaluation des entreprises et des pays.

Quelle méthodologie avons-nous adopté ?

Évaluer le leadership en matière d'équité avec le Test d'accès au vaccin : indicateurs et notes

Il existe de nombreux leviers dont les pays, les entreprises, les institutions régionales et d'autres partenariats peuvent se saisir afin de garantir un accès équitable aux vaccins et aux traitements contre le COVID-19. L'évaluation de ce leadership des acteurs en matière d'équité est basée sur des critères différents en fonction du type d'acteur que nous évaluons (pays, entreprise, institution régionale, entreprise), à partir des indicateurs ci-dessous :

Pays//Institutions régionales

Garantir une coopération mondiale (10 points)

- **L'engagement financier envers l'ACT-A** : un pays/une institution régionale peut gagner jusqu'à 5 points pour son [soutien financier](#) envers le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le COVID-19 (ACT-A), le seul mécanisme en mesure de fournir une réponse mondiale coordonnée, à grande échelle et de manière rapide à la pandémie que nous vivons. 5 points seront attribués si un soutien financier total est donné selon la « juste part » dictée par les partenaires de l'ACT-A, à un niveau équivalent à leur part de PIB pour les pays du G20 et du Comité d'aide au développement (voir l'annexe 1 pour les valeurs monétaires par pays)¹. Une contribution de plus d'un tiers de cette « juste part » rapportera 1 point, et une contribution de plus de deux tiers, 2 points. Pour toute contribution inférieure à un tiers de la « juste part », 0 point seront attribués.
- **L'adhésion au COVAX** : un pays/une institution régionale peut gagner jusqu'à 2 points en rejoignant le dispositif COVAX.
- **Le capital politique** : un pays/une institution régionale peut gagner jusqu'à 2 points en utilisant un capital politique important pour faire progresser la coopération multilatérale en matière d'équité (ex : en négociant un accord pertinent entre les pays du G20 ou du G7, en adoptant à une résolution au sein des Nations unies, en organisant un événement qui mobilise des financements importants d'autres donateurs, ou encore en coordonnant une tribune de haut niveau dans l'objectif de fournir des données précises liées à la valeur de l'équité quant au vaccin en comparaison avec une approche nationaliste quant au vaccin).
- **Les directives d'allocation nationales** : une institution régionale/nationale peut gagner 1 point en montrant l'exemple et en publiant des directives d'allocation nationales claires qui définissent la manière dont les vaccins dont un vaccin sera distribué au niveau national en priorisant les populations les plus vulnérables.

¹ Financer l'accès aux outils de lutte contre le COVID-19 (ACT-A).
https://docs.google.com/document/d/1X_dSAxdA3UfFWNgRIK5t6xBsE0V1QpfNicCLuLnZ6M/edit

Promouvoir un accès équitable (10 points)

- **Le partage des doses** : un pays/une institution régionale peut gagner jusqu'à 3 points en livrant toutes les doses au-delà de la « part maximale » (que nous définissons de manière prudente comme le nombre de doses requises pour vacciner 100% de la population d'un pays avec un schéma à deux doses) pour une redistribution équitable², de préférence par l'intermédiaire du COVAX, parallèlement au déploiement de campagnes de vaccination nationales. Le nombre total de doses achetées inclura uniquement les candidats qui ont reçu une approbation ou ceux qui sont en passe de la recevoir. Voir l'annexe 2 pour le détail du nombre de doses excédentaires disponibles à partager, par pays. Les pays peuvent obtenir un point s'ils s'engagent à partager leurs doses en même temps qu'ils déploient leurs campagnes de vaccination. La totalité des points leur sera attribuée lorsqu'ils auront distribué les doses promises. La redistribution de 100% des doses au-delà de la part maximale permettra de recevoir 3 points, 50% de plus permettra de recevoir 2 points. Si une institution nationale/régionale n'a pas acheté suffisamment de doses pour vacciner l'intégralité de sa population avec un schéma à deux doses, elle sera notée selon la méthodologie ci-dessus.
- **Les barrières de la propriété intellectuelle et des règles commerciales** : un pays/une institution régionale peut gagner 2 points pour avoir soutenu des actions qui permettent d'assouplir temporairement les barrières liées à la propriété intellectuelle et au commerce afin d'assurer une fabrication du vaccin en temps utile, comme le soutien à la proposition de dérogation aux accords ADPIC déposée par l'Inde et l'Afrique du Sud à l'OMC.
- **Le C-TAP** : un pays /une institution régionale peut gagner 1 point pour avoir soutenu des politiques qui encouragent les entreprises à participer au C-TAP, tels que des crédits d'impôt, des subventions en espèces, des possibilités de financement/prêts gratuits ou des incitations financières mentionnées dans les contrats d'achat.
- **Les licences non-exclusives** : un pays/une institution régionale peut gagner 1 point pour la délivrance de licences non-exclusives afin d'élargir l'accès aux versions génériques des vaccins approuvés.
- **Investissements dans les capacités de production** : un pays peut gagner 2 points en investissant dans la fabrication du vaccin dans son pays et à l'étranger. Le pays peut gagner 1 point pour les investissements nationaux et un point pour les investissements dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
- **La transparence** : une institution nationale/régionale peut gagner 1 point si son processus d'achat est transparent et que les contrats sont accessibles en ligne. L'intégralité du contrat doit être disponible.
- Si un pays/une institution régionale autorise des **mesures d'interdiction d'exportation**, il/elle perdra 2 points. Les pays peuvent gagner des points supplémentaires en n'imposant pas d'interdictions d'exportation.

² Combien de doses du vaccin contre le COVID-19 les pays riches devraient-ils partager ?

<https://docs.google.com/document/d/13DK-cNBLsrmgD9ZToE-S4ZFheFfBHADUuCcErkXG4qM/edit>

Notation : les pays/institutions régionales peuvent gagner jusqu'à 20 points. Chaque indicateur est pondéré en fonction des critères susmentionnés.

Les entreprises

Garantir une coopération mondiale (10 points)

- **Privilégier la collaboration avec le COVAX** : les entreprises peuvent gagner jusqu'à 5 points en rejoignant le dispositif COVAX. Pour ce faire, elles doivent s'engager à fournir au dispositif au moins 10% du total des doses prévues à la fabrication en 2021 (voir annexe 3). S'engager à donner au moins 10% des doses permet de gagner 5 points, 8% ou plus, 4 points, 6% ou plus, 3 points, 4% ou plus, 2 points, 2% ou plus, 1 point et moins de 2%, 0 point.
- **Le leadership multilatéral** : une entreprise peut gagner jusqu'à 5 points pour son leadership multilatéral en utilisant un capital politique important afin de faire progresser la coopération multilatérale en matière d'équité, par exemple, en investissant rapidement afin de développer la production du vaccin en Afrique, en réinvestissant les bénéfices tirés des vaccins financés par des fonds publics, en fournissant une capacité de fabrication pour le vaccin produit par d'autres entreprises, en concluant un accord sur l'équité dans l'ensemble secteur (1 point par action et jusqu'à 5 points au total.)

Promouvoir un accès universel (10 points)

- **Les barrières de la propriété intellectuelle et des règles commerciales** : une entreprise peut gagner 1 point en soutenant les actions qui permettent d'assouplir temporairement les barrières liées à la propriété intellectuelle et au commerce afin d'assurer une fabrication du vaccin en temps utile, comme le soutien à la proposition de dérogation aux accords ADPIC déposée par l'Inde et l'Afrique du Sud à l'OMC.
- **Le C-TAP** : une entreprise peut gagner 2 points pour avoir officiellement adhéré au [C-TAP](#).
- **La tarification** : une entreprise peut gagner 1 point pour s'être engagée à pratiquer une tarification à but non lucratif ou à prix coûtant pour l'ensemble des vaccins contre le COVID-19 pendant toute la durée de la pandémie, conformément aux définitions de l'OMS.
- **Les transferts de technologie/les sous-licences** : une entreprise peut gagner 2 points en s'engageant dans des transferts de technologie afin de garantir une production et une distribution à grande échelle. Elle peut par exemple transférer sa production à d'autres entreprises pharmaceutiques ou à des organisations de fabrication sous contrat.
- **L'application des brevets** : une entreprise peut gagner 2 points en cédant volontairement les droits de propriété intellectuelle et les brevets pendant la pandémie de COVID-19.
- **La transparence** : une entreprise peut gagner jusqu'à 2 points en promouvant un processus d'approvisionnement transparent. Pour ce faire, elle peut mettre en ligne les accords qu'elle a conclu et la publication de son modèle de coûts grâce à des structures tarifaires transparentes.

Notation : les entreprises peuvent gagner jusqu'à 20 points. Chaque indicateur est pondéré en fonction des critères susmentionnés.

Note finale : les pays, les entreprises et les institutions régionales sont évalués indépendamment selon des indicateurs pertinents. Chaque indicateur est pondéré en fonction des critères susmentionnés. Les notes s'échelonnent de 0 à 20 points et correspondent à un spectre de couleur : du rouge au jaune, en passant par le vert, avec une justification pour chaque note. Voir l'annexe 4 pour la grille d'évaluation. À ce jour, tous les pays du G20 ont été évalués. Le détail des notes sera disponible sur ONE.org/VaccineAccessTest.

Toutes les notes sont évaluées à partir d'informations accessibles au public (communiqués de presse, articles de presse, etc.) et peuvent être actualisées à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles. Ces notes ne sont pas destinées à stagner. Au contraire, elles peuvent augmenter ou baisser selon les actions entreprises par les acteurs et leurs impacts sur la mise à disposition des vaccins et des traitements de manière équitable pour toutes et tous.

Annexe 1 : contributions financières à l'ACT-A de la « juste part » des pays du G20 et du Comité d'aide au développement à un niveau équivalent à leur part du PIB

	Demande suggérée (milliards de dollars)	% du besoin total de l'ACT-A
Total	38,0	100%
Commission européenne	1,9	5%
Donateurs privés	1,9	5%
Argentine	0,20	1%
Australie	0,62	2%
Autriche	0,20	1%

Belgique	0,23	1%
Brésil	0,83	2%
Canada	0,77	2%
Chine	6,32	17%
République Tchèque	0,11	0%
Danemark	0,16	0%
Finlande	0,12	0%
France	1,22	3%
Allemagne	1,73	5%
Grèce	0,10	0%
Hongrie	0,08	0%
Islande	0,01	0%
Inde	1,31	3%
Indonésie	0,50	1%
Irlande	0,17	0%
Italie	0,89	2%
Japon	2,31	6%

Koweït	0,06	0%
Luxembourg	0,03	0%
Mexique	0,57	1%
Pays-Bas	0,40	1%
Nouvelle Zélande	0,09	0%
Norvège	0,19	0%
Pologne	0,25	1%
Portugal	0,11	0%
Qatar	0,09	0%
Russie	0,73	2%
Arabie Saoudite	0,35	1%
Slovaquie	0,05	0%
Slovénie	0,02	0%
Afrique du sud	0,16	0%
Corée du sud	0,73	2%
Espagne	0,63	2%
Suède	0,24	1%
Suisse	0,32	1%

Turquie	0,33	1%
Émirats arabes unis	0,18	0%
Royaume-Uni	1,23	3%
États-Unis	9,59	25%

Annexe 2 : nombre de doses excédentaires disponibles, par pays

Pays	Population (total)	Doses achetées**	Couverture à 100% (schéma à 2 doses)	Doses disponibles à partager
Australie	25 364 310	124 800 000	50 728 620	74 071 380
Canada	37 589 260	170 000 000	75 178 520	94 821 480
Japon	126 264 930	314 000 000	252 529 860	61 470 140
Royaume-Uni	66 834 400	247 000 000	133 668 800	113 331 200
États-Unis	328 239 520	1 210 000 000	656 479 040	553 520 960
Union européenne	447 512 040	1 360 000 000	895 024 080	414 975 920
Corée du Sud	51 709 100	126 000 000	103 418 200	22 581 800
			TOTAL	1 334 772 880

**Cette analyse porte sur le nombre de doses achetées des cinq principaux vaccins sur le marché, ou en attente d'une approbation réglementaire : Pfizer/BioNTech, Moderna, Oxford/AZ, Novavax et J&J.

Annexe 3 : engagements des entreprises pharmaceutiques envers COVAX en 2021

Entreprise	Total des doses à produire pour 2021	10% de la production totale	Doses garanties par le COVAX en 2021	Doses à garantir
AstraZeneca	3 000 000 000	300 000 000	270 000 000	30 000 000
BioNTech/Pfizer	2 000 000 000	200 000 000	40 000 000	160 000 000
CureVac	300 000 000	30 000 000	0	30 000 000
Sputnik V	1 000 000 000	100 000 000	0	100 000 000
GSK/Sanofi	1 125 000 000	112 500 000	200 000 000	0

Johnson & Johnson	1 000 000 000	100 000 000	100 000 000	0
Moderna	600 000 000	60 000 000	0	60 000 000
Novavax	1 050 000 000	105 000 000	110 000 000 ³	0
Valneva	60 000 000	6,000,000	0	6 000 000

Annexe 4 : grille d'évaluation

Pays/Institutions régionales

Indicateur général	Indicateur spécifique	Nombre de points maximum	Explication
Garantir une coopération mondiale	Contribution financière envers l'ACT-A	5 points	5 = soutien financier complet à la « juste part » 4 = plus de 80% de la juste part » 3 = plus de 60% de la « juste part » 2 = plus de 40% de la « juste part » 1 = plus de 20% de la « juste part » 0 = <20% de la « juste part »
	L'adhésion à COVAX	2 points	Cohérent avec la méthodologie précédente. 2 points sont attribués si le pays a officiellement rejoint le dispositif COVAX.
	Le capital politique	2 points	Cohérent avec la méthodologie précédente, mais inclut maintenant plus d'actions, telles que : <ul style="list-style-type: none"> la négociation d'un accord pertinent entre les pays du G20

³ Au total, Novavax s'est engagé à fournir 1,1 milliard de doses au COVAX. Cependant, aucun calendrier n'a été indiqué à la date du 23 février 2021. Par conséquent, on suppose que Novavax devrait distribuer au moins 10% de ses doses dans le cadre de son engagement envers le COVAX, soit 110 milliards de doses en 2021.

			<p>ou du G7</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'adoption d'une résolution pertinente des Nations unies ● l'organisation d'un événement qui mobilise des financements d'autres donateurs ● ou encore la volonté de prouver la valeur de l'équité vaccinale par rapport à une approche nationaliste quant au vaccinal, et la lutte contre la désinformation.
	Les directives d'allocation nationales	1 point	Il s'agit de montrer l'exemple en publiant des directives d'allocations nationales claires qui définissent la manière dont un vaccin sera distribué au niveau national, en priorisant les populations les plus vulnérables.
Promouvoir un accès équitable	Le partage des doses	3 points	<p>Un pays peut gagner jusqu'à 3 points.</p> <p>Si un pays a acheté suffisamment de doses pour atteindre une couverture de plus de 100% de sa population, il peut gagner 3 points en livrant toutes les doses au-delà de la « part maximale » (que nous définissons de manière prudente comme le nombre de doses requises pour vacciner 100% de la population d'un pays avec un schéma à deux doses) permettant de garantir une</p>

			<p>redistribution équitable, de préférence par l'intermédiaire du COVAX. Seules les doses des cinq candidats vaccins qui ont reçu une approbation, ou en passe de la recevoir, sont comptabilisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Trois points seront attribués pour la redistribution de 100% des doses au-delà de la part maximale. ● Deux points seront attribués pour la redistribution de plus de 50% des doses. ● Un point sera attribué pour l'engagement à partager des doses en même temps que le déploiement des campagnes de vaccination nationales. <p>Si un pays n'a pas acheté suffisamment de doses pour atteindre une couverture de 100% de sa population avec un schéma à deux doses, il recevra trois points. Si, par la suite, le pays achète suffisamment de doses pour atteindre une couverture de 100%, il sera noté selon la méthodologie ci-dessus.</p>
	<p>Les barrières de la propriété intellectuelle et des règles commerciales</p>	<p>2 points</p>	<p>Il s'agit de soutenir les propositions – comme la proposition de dérogation aux accords ADPIC à l'Organisation mondiale du commerce – qui assouplissent temporairement les barrières commerciales pour la fabrication de vaccins</p>

			en temps utile.
	Le C-TAP	1 point	<p>Il s'agit de soutenir les politiques qui incitent les entreprises à participer au C-TAP, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des crédits d'impôt • des subventions en espèces • des possibilités de financement/prêts gratuits • ou encore des incitations financières mentionnées dans les contrats d'achat.
	Les licences non-exclusives	1 point	Les pays peuvent délivrer des licences non-exclusives pour élargir l'accès aux versions génériques des vaccins approuvés contre le COVID-19.
	Investissements dans les capacités de production	2 points	<p>Les pays peuvent obtenir jusqu'à deux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 point pour les investissements dans la capacité de production du vaccin à l'échelle nationale • 1 point pour les investissements dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
	La transparence	1 point	Les accords sont accessibles en ligne, en version intégrale.
	Les mesures d'interdictions d'exportation	MOINS 2 points	Si un pays autorise des mesures d'autorisation d'exportation ou d'interdiction d'exportation, il se verra retirer deux points. Les pays ne peuvent pas

			gagner de points supplémentaires pour ne pas avoir institué d'interdictions d'exportation.
--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------

Entreprises

Indicateur général	Indicateur spécifique	Nombre de points maximum	Explication
Garantir une coopération mondiale	Privilégier la collaboration avec le COVAX	5 points	<p>Les entreprises doivent s'engager à donner au moins 10 % du total de doses fabriquées en 2021 au COVAX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un engagement d'au moins 10% du total des doses permet de recevoir 5 points • au moins 8% : 4 points • au moins 6% : 3 points • au moins 4% : 2 points • au moins 2% : 1 point • et moins 2% : aucun point.
	Le leadership multilatéral	5 points (1 point par action)	<p>Cohérent avec la méthodologie précédente, mais la barre est désormais placée plus haute pour les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • investissement rapide pour intensifier la production en Afrique • réinvestissement des bénéfices réalisés sur les vaccins financés par les fonds publics • fournir des capacités de production pour le vaccin à d'autres entreprises • la négociation ou la

			signature d'un accord en matière d'équité dans l'ensemble du secteur.
Promouvoir un accès équitable au vaccin	Les barrières de la propriété intellectuelle et des règles commerciales	1 point	Il s'agit de soutenir les propositions – comme la proposition de dérogation aux accords ADPIC à l'OMC - qui permettent d'assouplir temporairement les barrières commerciales pour produire le vaccin en temps utile.
	Le C-TAP	2 points	L'entreprise recevra un point pour son adhésion officielle, et pas seulement pour avoir manifesté son intérêt.
	La tarification	1 point	Il s'agit de s'engager à pratiquer des prix à but non lucratif ou à prix coûtant pour tous les vaccins contre le COVID-19 pendant toute la durée de la pandémie, conformément aux définitions de l'OMS.
	Les transferts de technologie/les sous-licences	2 points	Cela inclut, par exemple, le transfert de la production à d'autres entreprises pharmaceutiques ou à des organisations de fabrication sous contrat pour permettre une production et une distribution à grande échelle.
	Application des brevets	2 points	Cession volontaire des droits de propriété intellectuelle et des brevets pendant la pandémie de COVID-19.
	La transparence	2 points	Il s'agit de faire preuve de transparence par : <ul style="list-style-type: none"> • avoir accès aux documents relatifs aux

			<p>accords en ligne. Les accords doivent être disponibles dans leur intégralité</p> <ul style="list-style-type: none">• avoir des modèles de coûts transparents.
--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------